



Conseil Municipal de Saint-Prim

Mairie de Saint Prim

153, rue du Village

38370 SAINT-PRIM

Tel. 04 74 56 42 70

Fax 04 74 56 55 03

mairiedesaintprim@wanadoo.fr

<http://saint-prim.fr/>

Saint Prim, le 27/07/2009

COMPTE RENDU

Réunion du 23 Juin 2009 à 20 h

Prochaine réunion le 08 septembre 2009

Prénom Nom, Qualité	Présent(e)/excusé(e)/absent(e)	Pouvoir à	Prénom Nom, Qualité	Présent(e)/excusé(e)/absent(e)	Pouvoir à
Patrick BARRAUD, maire			Stéphane JODAR, conseiller		
Didier GERIN, 1 ^{er} adjoint	absent	Pierre GUILLET	Pierre VALVERDE, conseiller		
Pierre GUILLET, 2 ^{ème} adjoint			Noëlie LASCOLS, conseillère		
Daphné GAULT, 3 ^{ème} adjointe			Annick MOURARET, conseillère		
Michel CROS, 4 ^{ème} adjoint	absent	Guy BATTAGLINI	Michel RODEL, conseiller		
Eric CLO, conseiller			Sylviane MONNOT, conseillère		
Guy BATTAGLINI, conseiller			Franck DENOLLY, conseiller		
Sylviane VANEL, conseillère					

Ordre du jour :

COMPTE RENDU du conseil municipal du 19 Mai 2009 : **approuvé à l'unanimité.**

DELIBERATIONS :

- Délibération Modificative portant sur le budget Assainissement : Monsieur le Maire propose une augmentation de crédits pour le compte 16 emprunts et dettes pour 300 Euros et une diminution du compte 23 Immobilisations pour la même somme.
Le conseil approuve à l'unanimité cette décision modificative.
- Délibération concernant la fixation des loyers des locations communales : Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient comme chaque année de se prononcer sur l'augmentation des loyers concernant les deux locations situées au centre village. Il explique que nous appliquons les indices de référence des loyers 3^{ème} trimestre 2007 et 2008. Cette augmentation est applicable dès le 1^{er} juillet.
Le conseil approuve à l'unanimité.
- Délibération concernant le choix des entreprises du projet restaurant scolaire classes maternelles garderie : Monsieur le Maire donne le compte rendu de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 22 juin dernier pour statuer sur le choix définitif des entreprises qui interviendront sur le projet. Le cabinet 3D Ingénierie, maître d'œuvre, a procédé à l'analyse des offres. Elles sont classées selon deux critères :
- le critère valeur technique pour 60 % et le critère prix pour 40 %.
Le conseil approuve à l'unanimité le choix proposé par la Commission d'Appel d'Offres.
- Délibération pour recrutement d'agents occasionnels : Monsieur le Maire explique que les nécessités de service peuvent exiger l'emploi de personnel à titre occasionnel avec conclusion d'un contrat initial d'une durée maximale de trois mois pour son renouvellement éventuel.
Le conseil approuve à l'unanimité.



Conseil Municipal de Saint-Prim

- Délibération pour aménagement d'un îlot route de Vienne-chemin des Fontenettes : Monsieur le Maire propose de demander aux services voirie de la CCPR, gestionnaire de la voirie communale, une étude afin de prévoir un îlot à l'intersection de la route de Vienne et du chemin des Fontenettes ; afin d'assurer la sécurité des usagers.
Le conseil approuve à l'unanimité.
- Création d'un poste de rédacteur : Monsieur le Maire rappelle les résultats du recensement de la population avec un accroissement en constante hausse et la programmation de la rénovation du secrétariat de mairie. Dans la continuité de cette progression il propose la création d'un poste de rédacteur, devenu nécessaire, afin de répondre aux besoins des services administratifs.
Le conseil approuve à l'unanimité.
- Retrait de la délibération du 23 mars 2009 concernant le pré branchement pour l'assainissement : Monsieur le Maire explique le contenu de la lettre de Mr le Sous-préfet précisant les motifs de non validité de cette délibération.
Le conseil approuve à l'unanimité le retrait.

INFORMATIONS

- **Finance :**
 - Subvention DGE à hauteur de 25% (contre 20% attendus) sur la première tranche des travaux Restaurant scolaire classes maternelles garderie, auxquels s'ajoutent 5% au titre de la HQE.
- **Projets en cours :**
 - Point sur le projet de vente du RdC de la résidence du VALLON,
 - Point sur la procédure de modification/révision du PLU confiée au cabinet URBA2P,
 - Point sur le projet de rénovation du secrétariat.
- **Urbanisme**
 - Aménagement de la zone communale bas du Vallon ; schémas d'urbanisation cabinet PONT ; bailleurs sociaux PROCIVIS (M DELMAS) ; Habitat DAUPHINOIS.(MM ROCHE, DUBOSC)
 - Divers dossiers en cours de règlement avec Maître MATHIAN, Notaire.
 - Constitution d'un syndic pour la gestion de biens en copropriété lotissement des ALAMANDIERES.
- **Vie Scolaire :**
 - Inscriptions à l'école communale (116 inscrits au 15/06/09).
- **Petite enfance :**
 - Projet d'aménagement d'un espace naturel relais ASSMAT.
- **Travaux :**
 - Mise en place d'un abri bus au point d'arrêt Toisieu SILO (manque une réponse)
 - aménagement d'un espace « sportif et de loisirs » (promenade randonnée pédestre) sur terrain communal jonction entre lotissement du Vallon et chemin du val qui rit. (subvention de 10 000€ de la part du Sénateur Bernard SAUGEY).
 - Réhabilitation du chemin du « Val qui rit » en sentier de randonnée.(fait, à illustrer sur site Internet communal)
 - Réhabilitation chemin de BERTUS (fait, à illustrer sur site Internet communal)
 - Etanchéité des fontaines TOISIEU et CHANET et reprise maçonnerie fontaine TOISIEU. (en cours élaboration devis ; dossier demande de subvention en cours)
- **Sécurité**
 - SDIS non conformité de certains postes secours incendie de Saint PRIM.
 - courrier préfet Isère sur Plan communaux de sauvegarde risques naturels et technologiques. Proposition GERISK Plan Communal Sauvegarde PCS et Document Unique DU. Chantier commun avec Assieu, Vernioz, Ville sous Anjou, Agnin, Bougé Chambalud, Anjou, Sonnay ; réunion le 22/06/09 à Sonnay)
- **Assainissement :**



Conseil Municipal de Saint-Prim

- *Point d'avancement de la tranche 2008-2009 Chanet Est Toisieu ; points sur les demandes de branchements des usagers.*
- *Servitudes de passage sur terrains privés, au titre de la tranche 2007 ; actes notariés (en cours)*
- *achat de terrain pour implantation pompe de relevage (en cours ; attente géomètre).*
- *courrier de l'entreprise MOUTOT concernant la présence de boues dans les canalisations copropriété des ALAMANDIERES.*
- *suites litiges sur raccordement assainissement tranche 2007 chemin des rôtisses.*
- **Voirie**
 - *Point sur les encours voirie avec la CCPR. ; Retard annoncé du chantier carrefour de la SALETTE ; demande faite pour maintenir priorité de la mise en sécurité traversée village.*
 - *Point sur travaux de réhabilitation chemin du cuirassier.*
 - *Point d'avancement aménagements voirie chemin du CORNEYSIN.*

QUESTIONS DIVERSES.

- *arrêté préfectoral prélèvement d'eau à usage agricole préfecture Isère*
- *Implantation corbeilles publiques dans village*
- *Sérigraphie œuvre de Nicolas POUSSIN « l'orage » par l'association du Patrimoine suite à dégât des eaux sur copie précédente. La sérigraphie sera installée sur le mur église.*
- *Concert en l'église de Saint Prim le 7 juin 2009 ; Chœur ACCORDINA Vienne*
- *Concert et spectacle « Voix & Musiques en Chapelles » le 18 juillet 2009 (spectacle autour de Marc CHAGALL & quintet DOUMKA) ; spectacle produit par « le petit théâtre ».*
- *Chapiteau Itinérant de l'Isère.*
- *Dépliants guide de visite église (Patrimoine/ Maison de Pays)*
- *Activités de la commission communication information,*
- *Fleurissement village ? fontaines ? croix ? jachères fleuries ?*
- *Tracés de chemins de randonnée d'intérêt local,*
- *Panneaux directionnels Saint-Prim,*
- *Organisation départ en retraite employée communale.,*
- *Aspirateurs école,*
- *Contacts pris par Didier GERIN avec le Dauphiné Libéré pour améliorer la couverture de saint PRIM par la presse.*
- *Mise en ligne des délibérations.*
- *Mise en place des panneaux d'affichage communaux (conventions à prévoir)*
- *Panne du tracteur communal.*
- *Conseil Municipal des enfants ?;*
- *Un Marché à saint Prim ?*
- *Mise en place Bibliothèque communale ? (contact pris avec la BdP)*
- *Cession gratuite terrains CG38 à commune.*
- *La cérémonie de pose de la « première pierre » du projet Restaurant scolaire classes maternelles garderie périscolaire est fixée au samedi 5 septembre à partir de 10h en présence de Mme l'inspectrice d'académie, et de MM le sous préfet, le sénateur, le Député le Conseiller Général,*
- *Autres points,*

La séance est levée à 22 heures 45.

Le Maire ; Patrick BARRAUD.